**MAINTENANCE D’UNE INSTALLATION DE DETECTION DE GAZ**

La maintenance de l’installation de détection gaz sera réalisée par une firme certifiée ISO9001 et VCA. Elle pourra justifier son expertise en la matière en renseignant une liste de chantiers de référence. Le personnel qui assurera la maintenance des installations de détection de gaz sera habilité à intervenir en zone ATEX et disposera de l’habilitation BA5.

**La maintenance annuelle de l’installation de détection gaz comprend obligatoirement**

• La vérification des différents modes d'alimentation (220V, batteries, UPS).

• La vérification de la tension aux détecteurs au moyen d’un multimètre calibré annuellement (attestation d’entretien à remettre sur demande).

• La calibration des détecteurs au moyen d'un gaz étalon approprié (dont la copie du certificat d’analyse est remise avec le rapport d’intervention).

• La vérification du bon fonctionnement des signaux lumineux et acoustiques relatifs au central.

• La vérification du passage des niveaux d'alarme.

• La vérification du bon fonctionnement des relais de sortie aux borniers du central.

• La vérification du report vers la centrale incendie, téléphone, dispatching.

• La vérification du bon fonctionnement des organes externes lumineux et acoustiques.

• Si nécessaire, le zérotage des détecteurs avec de l’azote ou de l’air synthétique (dont la copie du certificat de conformité est remise avec le rapport d’intervention).

• Le cas échéant, le remplacement annuel des cellules d’oxygène.

La directive européenne ATEX 2014/34/UE impose la traçabilité au niveau des pièces ATEX tout au long de la vie du matériel (conception, montage, installation et maintenance).

Les numéros de série des pièces ATEX doivent être repris sur le rapport d’intervention en cas de remplacement.

Un rapport d’intervention sera remis pour chaque installation entretenue. Les informations suivantes devront impérativement y figurer :

• Le nom et l’adresse du bâtiment concerné

• Le descriptif de l’installation (marque, modèle, nombre de détecteurs, localisation des composantes de l’installation, nombre d’asservissements)

• Les seuils d’alarme

• Le type de gaz étalon utilisé et le numéro du certificat d’analyse

Une fois la calibration effectuée, le rapport devra signaler clairement si l’installation a correctement réagi aux tests avec le gaz étalon.

En cas de remplacement, la nature et le nombre de pièces remplacées seront clairement repris sur le rapport. Pour les pièces ATEX, le numéro de série de l’article remplacé et le numéro de série du nouvel article seront repris sur le rapport.